Politique sur le harcèlement

Aucun type de harcèlement n'est toléré au Collège Éducacentre. Tout type de harcèlement peut se produire dans divers contextes et peut avoir des effets profonds sur la santé mentale, émotionnelle et professionnelle de la personne ciblée.

Le harcèlement psychologique désigne une forme de violence verbale ou non verbale répétitive qui vise à déstabiliser, intimider, humilier ou contrôler une personne, affectant ainsi son bien-être émotionnel et mental. Ce type de harcèlement peut se manifester par des comportements tels que des insultes, des menaces, des critiques constantes, des rumeurs, des exclusions sociales délibérées, ou encore par des actions visant à isoler la victime.

Le harcèlement sexuel se réfère à une forme de comportement non désiré et inapproprié de nature sexuelle qui vise à intimider, dégrader ou contrôler une personne. Cela peut inclure des avances non sollicitées, des demandes de faveurs sexuelles, des commentaires ou des plaisanteries à caractère sexuel, des regards suggestifs, des gestes déplacés, des contacts physiques non désirés, ou toute autre forme de comportement sexuellement intrusif qui crée un environnement hostile, offensant ou intimidant pour la victime.

Le harcèlement discriminatoire fait référence à des comportements répétés ou des actions qui visent à dégrader, humilier, intimider ou marginaliser une personne en raison de son appartenance à un groupe particulier, comme sa race, son origine ethnique, sa religion, son sexe, son orientation sexuelle, son identité de genre, son handicap, son âge ou toute autre caractéristique protégée par la loi contre la discrimination. Ce type de harcèlement peut se manifester par des commentaires offensants, des blagues dégradantes, des gestes hostiles, des exclusions sociales délibérées, des stéréotypes préjudiciables, ou toute autre forme de comportement qui crée un environnement hostile ou discriminatoire pour la personne ciblée.

En cas de violation, le Collège Éducacentre encourage les parties victimes et les personnes qui sont au courant ou les témoins, à reporter immédiatement les inconduites de harcèlement à la vice-présidente à l'enseignement par courriel à vpe@educacentre.com. Cette dernière analysera la situation et informera de la directive à prendre. Selon la gravité des accusations, le Collège pourrait aviser les services de police.